

Pôle proximité citoyenneté
Direction accueil population Est
Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_288
SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

17 - GITE DE LA MANUFACTURE RAPPORT ANNUEL RELATIF À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Rappel de l'objet et des conditions de la Délégation de Service Public (DSP)

Au terme d'une procédure de mise en concurrence, une convention de service public a été conclue en 2014 pour l'exploitation du gîte de la Manufacture, avec Madame TAJA, pour une durée de cinq ans, soit du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019.

Compte tenu de la nécessité de procéder au reclassement du gîte en habitation (accueil de moins de 15 personnes et moins de 5 chambres) relevant du code de la construction et de l'habitation, un avenant de prolongation d'un an a été autorisé fin 2019 afin de prolonger la délégation de service public jusqu'au 31 décembre 2020.

Un appel à candidatures a été lancé en juillet 2020. Faute de candidature déposée dans le délai prescrit, la procédure a été déclarée infructueuse et relancée sous la forme d'une concession sans publicité ni mise en concurrence. Madame TAJA a présenté une offre qui a reçu un avis favorable de la commission de délégation de service public.

Par délibération N°DEL_2020_382 du 16 décembre 2020, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin a approuvé le choix de madame TAJA comme délégataire et a autorisé monsieur le Maire à signer la convention de concession. Le contrat est conclu pour une durée de 5 ans, du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025.

Le mode de gestion adopté est un contrat de régie intéressée. En contrepartie de la mise à disposition des biens nécessaires au service délégué financé par la commune, le fermier s'engage à verser chaque année au titre de chaque exercice comptable, une redevance fixe de 20% du montant du chiffre d'affaires hors taxes. La commune n'est pas associée à la gestion quotidienne que le délégataire assure seul à ses risques et périls. Il se rémunère sur les usagers du service délégué.

Sa mission est la suivante :

- il assure la gestion administrative : prépare, élabore et signe les conventions d'occupation, rédige les états des lieux, etc. ;
- il assure la gestion technique quotidienne des locaux : petit entretien, vérification de la bonne utilisation des locaux, etc. ;
- il assure la gestion financière du gîte : établit les factures et perçoit les locations, etc.

Rapport financier

Au regard de la comptabilité de l'exercice concernant la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022, le montant des recettes représentant les locations du gîte est arrêté à la somme de 10.441 €, soit une hausse de 3.423 € par rapport à l'année dernière.

La fréquentation du gîte revient progressivement après avoir traversé les années COVID ; la moyenne sur 4 années entre 2016 et 2019 est de 16.600 €. Pour cet exercice, le taux est de 62 % des résultats des années de référence.

Conformément au contrat de délégation de service public, l'intéressement net du délégataire s'élève donc à 7.693 €. La redevance revenant au délégant à savoir, la collectivité de Cherbourg-en-Cotentin, a été établie à 2.088,20 €.

Le montant des charges pour la période a été arrêté à la somme de 2.748 € incluant un montant de 1.200 € à titre de participation aux charges de chauffage, d'éclairage et d'eau potable.

Le conseil municipal est invité à prendre connaissance du rapport du délégataire pour l'exercice du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, étant précisé que celui-ci a été présenté en Commission Consultative des Services Publics Locaux le 19 octobre 2023.

Vu l'avis favorable de la commission n°1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal a pris connaissance du rapport présenté.

Heure de vote : 18h39		Nombre de votants : 55	
<u>Pour</u> : 54	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstention</u> : 1 Sophie HÉRY	<u>NPPV</u> : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

PJ : 1

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 8 novembre 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46

Date de la convocation et de son affichage : 26 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit novembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 octobre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire LE POITTEVIN Lydie à son départ 19h32) - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie (mandataire BERHAULT Bernard jusqu'à son arrivée 19h05) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle – HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire GENTILE Catherine jusqu'à son arrivée 19h47) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand – LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille - MARGUERITTE David (mandataire SAGET Eddy à son départ 20h02) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège – RONSIN Chantal - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSÉS

BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à LEFRANC Bertrand
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à PLAINEAU Nadège
HÉBERT Dominique a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie
LELONG Gilles a donné procuration à SOURISSE Claudine
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
ROUELLÉ Maurice a donné procuration à MORIN Daniel

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Laurence Taja
Haras de Siva
50470 Tollevast

Tel : 02 33 44 69 30

E.mail : : laurence.taja@gmail.com

Site : www.gite-manufacture.com

Le 25 septembre 2023

Laurence TAJA
Directrice Ecole Equitation
Etrier Cherbougeois
HARAS de SIVA
50470 TOLLEVAST
Tél. 02 33 44 69 30
E-mail laurence.taja@free.fr
Site 026 731 382 00022 Ape 9230

Gîte de groupe de la Manufacture
Village de la Verrerie
50470 La Glacerie

Rapport annuel et comptes rendus :

Compte rendu financier : 1^{er} juillet 2021 / 30 juin 2022

<u>Bilan</u> : Les recettes s'élèvent à	10441€	(N-1 = 7018€)
Les dépenses s'élèvent à	2748€	(N-1 = 3727€)
Résultat excédent	7693 €	(N-1 = 3290, €)

A/ Les charges :

- ✦ Produits d'entretien 150€
- ✦ L'électricité + eau : 1200€
- ✦ Fourniture entretien petit équipement: 200€
- ✦ Loyer affermage : 739,40 €
- ✦ L'assurance incendie des gîtes : 379€.
- ✦ Frais postaux et téléphone 80€

Le total des charges est estimé à 2748, €.

B/ Les recettes :

Au 30 juin 2022 les recettes s'élèvent à 10441€ pour 7018€ N-1
On note une augmentation du chiffre de 3423€

Nous ne sommes pas revenus aux chiffres avant covid, nous retrouvons doucement. Si nous prenons une moyenne sur 4 ans de référence entre 2016 et 2019 nous avons un chiffre d'affaire moyen de 16600€

Pour cet exercice nous sommes à 62% des résultats des années de référence

C / Conclusion du rapport financier et analyse comparative :

La fréquentation est traditionnellement répartie selon 3 types de clientèles fidélisées :

- ✓ Les travailleurs en déplacement qui représentent habituellement un vivier important de clientèle cette année 9 contrats pour 3385€ soit 32% du chiffre.
- ✓ Les IME et instituts de ce type 4 contrats sur cet exercice mais 26% du chiffre.
- ✓ Les Glacériens et habitants de la CUC qui louent les gîtes en louant la salle de la manufacture représentent cette année 21 contrats pour 4356€ soit 42% du chiffre d'affaires.

Le bénéfice s'élève donc à 7693€

Une analyse comparative entre la fréquentation n et n-1 :

↓ Juillet	504€ N-1	2160€ N	soit	+1656€
↓ Août	934€ N-1	1116€ N	soit	+182€
↓ Septembre	720€ N-1	900€ N	soit	180€
↓ Octobre	0€ N-1	793€ N	soit	+793€
↓ Novembre	198€ N-1	540€ N	soit	+198€
↓ Décembre	720€ N-1	900€ N	soit	+180€
↓ Janvier	108 € N-1	180€ N	soit	+72€
↓ Février	180€ N-1	144€ N	soit	- 36€
↓ Mars	126 € N-1	468€ N	soit	+342€
↓ Avril	0€ N-1	1080€ N	soit	+1080€
↓ Mai	2772€ N-1	1080€ N	soit	- 1692€
↓ Juin	792€ N-1	1080€ N	soit	+ 288€

D/ Conclusion du rapport financier :

Cette remontée du chiffre d'affaires est encourageante, et présage d'un retour à la normal pour l'exercice suivant.

Le gîte est prioritairement loué pour son couchage au-dessus de la salle des fêtes de La Manufacture. Ce rôle pratique et sécuritaire était sa mission au départ.

Les ouvriers en déplacement continuent d'apprécier ce logement convivial qui leur permet de faire leur cuisine, et d'avoir une vie sociale le soir dans la pièce de vie.

Concernant les IME ce sont toujours les mêmes groupes qui reviennent conquis par le site, la fonctionnalité et le prix très attractif : 180€ la nuit pour 12 couchages.

RAPPORT D'ACTIVITE 1^{er} juillet 2021/30 juin 2022

A) Gestion technique

- ✚ Toujours un travail en harmonie avec l'équipe technique de la ville, très réactive.
- ✚ Une requête de mes locataires revient cycliquement : à quand la fibre ou la box ?

B) Analyse qualité :

Le gîte est resté propre, cependant la literie date de 2005, il serait bon de penser à la changer progressivement.

D'autre part les volets extérieurs sont très encrassés et donnent un mauvais reflet de l'entretien de la bâtisse.

Néanmoins la clientèle ne m'a fait aucun retour négatif et apprécie ce gîte simple, abordable pour toutes les bourses dans cet écrin de nature.

Laurence TAJA
Directrice Ecole Equitation
Etrier Cherbourgeois
HARAS de SIVA
50470 TOLLEVAST
Tél. 02 33 44 69 30
E-mail laurence.taja@free.fr
Siret 326 781 382 00024 Ape 9230

juillet 21				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
12	1	3 au 4 juillet	180	12P x 1 nuit
12	3	9 au 12 juillet	540	12P x 3 nuits
5	8	12 au 16 juillet	720	5P x 8 nuits
5	8	24 au 31 juillet	720	5P x 8 nuits
34	20		2160	
Aout -21				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
5	6	2 au 7 août	540	5P x 6 nuits
5	6	7 au 13 août	540	5P x 6 nuits
2	1	22 au 23/08	36	2P x 1 nuit
12	13		1116	
sept-21				
Personnes	nuits	dates	encaissé	détail
12	1	4 au 5 septembre	180	12p x 1 nuit
5	6	13 au 17 septembre	540	5P x 6 nuits
12	1	25 au 26 septembre	180	12P x 1 nuit
29	8		900	
oct-21				
Personnes	nuits	dates	encaissé	détail
12	1	2 au 3 octobre	180	12P x 1 nuit
12	1	9 au 10 octobre	180	12P x 1 nuit
12	2	29 au 30 octobre	360	12P x 2 nuits
4	1	30 au 31 octobre	73	4p x 1 nuit
40	5		793	
nov-21				
Personnes	nuits	dates	encaissé	détail
12	1	6 au 7 novembre	180	12P x 1 nuit
12	1	13 au 14 novembre	180	12P x 1 nuit
12	1	20 au 21 novembre	180	12P x 1 nuit
36	3		540	
dec-21				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
12	1	4 au 5 décembre	180	12P x 1 nuit
12	2	24 au 26 décembre	360	12P x 2 nuits
12	2	30 décembre au 1ier janv	360	12p x 2 nuits
36	5		900	
janv-22				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
12	1	15 au 16 janvier	180	12P x 1 nuit
12	1		180	
fev-22				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
2	4	7 au 10 février	144	2P x 4 nuits
2	4		144	
mars-22				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023



ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_288-DE

2	3	1ier au 4 mars	108	2P x 3 nuits
12	1	19 au 20 mars	180	12P x 1 nuit
12	1	26 au 27 mars	180	12p x 1 nuit
26	5		468	
avr-22				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
12	1	2 au 3 avril	180	12P x 1 nuit
12	4	18 au 22 avril	720	12P x 4 nuits
1	10	23 avril au 3 mai	180	1P x 10 nuits
25	15		1080	
mai-22				
personnes	nuits	dates	encaisé	détail
1	10	9 au 13 mai	180	1P x 10 nuits
12	1	14 au 15 mai	180	12P x 1 nuit
12	1	21 au 22 mai	180	12p x 1 nuit
12	3	27 au 30 mai	540	12P x 3 nuits
37	15		1080	
juin-22				
personnes	nuits	dates	encaissé	détail
12	3	7 au 10 juin	540	12p x 3 nuits
12	1	11 au 12 juin	180	12P x 1 nuit
12	1	18 au 19 juin	180	12p x 1 nuit
12	1	25 au 26 juin	180	12P x 1 nuit
48	6		1080	
	encaissé			
juil-20	2160			
août-20	1116			
sept-20	900			
oct-20	793			
nov-20	540			
déc-20	900			
janv-21	180			
févr-21	144			
mars-21	468			
avr-21	1080			
mai-21	1080			
juin-21	1080			
Total	10441			

Laurence TAJA
 Directrice Ecole Equitation
 Etrier Oberbourgeois
 HARAS de SIVA
 50470 TOLLEVAST
 Tél. 02 33 44 69 30
 E-mail laurence.taja@free.fr
 Siret 826 781 982 00022 Ape 9290

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023

ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_288-DE



AUDIT EXPERTISE COMPTABLE

GROUPE SOFINOR

M. DARIEL - G. FATOUT - L. MAHIER - A. MAZoyer - S. HOUTTEVILLE - L. MOURLIN - M. LETELLIER
Experts-Comptables - Commissaires Aux Comptes

ATTESTATION

SOFINOR CHERBOURG
195 rue des Ajoncs
50110 Cherbourg-en-Cotentin

SOFINOR CAEN OUEST
10 rue JL Cartigny
Quartier Koenig
14760 Brettville-sur-Odon

SOFINOR CÔNDÉ-EN-NORMANDIE
4 rue Dumont-d'Urville
14110 Condé-en-Normandie

SOFINOR CAEN CENTRE
4 Bd Georges Pompidou
Immeuble La Silucon Valley
14000 Caen

SOFINOR MONTEBOURG
1 rue du Mont Castro
50310 Montebourg

SOFINOR CARENTAN
ZA Le Mingrelin
50500 St-Hilaire-Petitville

SOFINOR GRANVILLE
7 avenue Maréchal Leclerc
50400 Granville

SOFINOR EVREUX
60 rue Clément Ader
27000 Evreux

SOFINOR BERNAY
1717 route de Broglie
27300 Bernay

SOFINOR BRIONNE
4 place Lorraine
27800 Brionne

SOFINOR NOYON
63 bis Bd Carnot
60400 NOYON

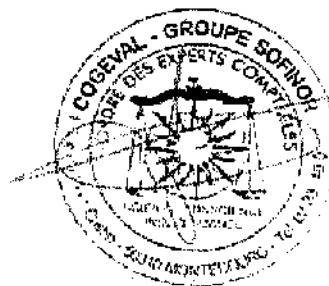
Je soussigné, Sébastien HOUTTEVILLE, Expert-Comptable de la
SARL COGEVAL 1, rue du Mont Castro 50310 Montebourg - atteste par la
présente que Madame Laurence TAJA, Haras de Siva, 165 RN13 50470
TOLLEVAST (SIRET : 326 781 382 00022) a réalisé pour l'activité gîtes un
chiffre d'affaires d'un montant de 10 441.40€ pour l'exercice du
01/07/2021 au 30/06/2022

Pour servir et valoir ce que de droit.

A Montebourg le 26 septembre 2022

Sébastien HOUTTEVILLE

Expert-Comptable



SARL COGEVAL - SOFINOR MONTEBOURG

SIRET : 313 075 822 00095 - Société d'Expertise Comptable au capital de 75 760 €
Inscrite au tableau de La Région Rouen-Normandie

groupe-sofinor.fr - 02.33.40.01.31 - sofinormontebourg@sofinor.eu



du 01/03/2022

Votre contrat est géré par

Code 50194 M. BOISSON ARNAUD
3-5 AV. CARNOT
50100 CHERBOURG OCTEVILLE
Téléphone : 02.33.20.45.31
Courriel : abassur50@gmail.com
N° ORIAS : 09052217

Votre risque 150 m²
6.821 € de biens mobiliers

Assurance Hébergement de tourisme

Adresse : GITE DE LA MANUFACTURE
50470 LA GLACERIE

MME TAJA LAURENCE
HARAS DE STIVA
50470 TOLLEVAST

Laurence TAJA
Directrice Ecole Equitation
Etrier Cherbougeois
HARAS de SIVA
50470 TOLLEVAST
Tél. 02 33 44 69 30
E-mail laurence.taja@free.fr
Siret 326 731 382 00022 Ape 9230

Cher Sociétaire,

Votre contrat arrive à échéance le 27/03/2022.
Le montant de votre cotisation s'élève à 379.00 € dont détail ci-contre.
Votre règlement doit nous parvenir avant le 06/04/2022

Merci de votre confiance.

Votre cotisation

Cotisation valable du 27/03/2022 au 26/03/2023

Cotisation nette	335.89 €
Taxes	43.11 €

TOTAL A REGLER	379.00 €
Y compris cat. nat	26.23 €
Y compris attentat	7.27 €

Echéance	27/03/2022
Indice de base	773.50
Indice d'échéance	1055.20

Simplifiez vous.... Le Finistère Assurance !

- ↳ Vos paiements par Carte Bancaire
- ↳ Vos attestations
- ↳ Le suivi de votre contrat
- ↳ Et toutes nos actualités

Plus simple encore, Restons en contact (*)

Retrouvez votre espace "Sociétaire" sur
www.finistere-assurance.com

Don pour quittance sous réserve d'envoi de la somme indiquée ci-dessus. Les cotisations d'assurance sont payables dans les 10 jours à partir de l'échéance (Art. L113-8 du code des assurances).
Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes fondée à Quimper en 1874 - Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège Social et Direction Générale : 3 rue de Kervilou - CS 65028 - 29556 QUIMPER CEDEX 9 - N° SIRET 777 616 863 00026 - CODE APE 6512 Z
Courriel : contact@finistere-assurance.bzh



Emetteur de la créance
VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

2 RUE DES BASTIONS
BP 808
50108 CHERBOURG EN COTENTIN
Téléphone : 02.33.08.26.00
Horaires d'ouverture :
Mél :



Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023

ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_288-DE



Centre des Finances publiques
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

22 RUE FRANCOIS LA VIEILLE
BP 719
50107 CHERBOURG EN COTENTIN

2706-009659-0023-2



MME TAJA LAURENCE
HARAS DE SIVA
50470 TOLLEVAST

Comptable en charge du recouvrement
Centre des Finances publiques
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

22 RUE FRANCOIS LA VIEILLE
BP 719
50107 CHERBOURG EN COTENTIN
Téléphone: 02 33 10 11 90
Horaires d'ouverture : DE 08H30 A 12H00 ET DE 13H30
A 16H00 S
Mél :

Madame, Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° titre
10000	2022	183	1409

Adresse de paiement par Internet : <https://www.payfip.gov.fr>

Identifiant collectivité : 027668

Référence : 2022-1409-1

Date d'émission du titre de recette : 23/05/2022

Objet	Prix unitaire	Qté 1	Qté 2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
ACOMPTE 2020/21 GITE MANUFACTURE DCM CONV AV JT TITRE 422/09-116-10 DCM AV N°1 JT TITRE 1079/12 LA GLACERIE-23/05/2022	739,40			739,40	0,00	739,40
TOTAL GENERAL						739,40€

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :

- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées ci-dessous ;
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

LEPOITTEVIN GILBERT ADJOINT AU MAIRE DE CHERBOURG-EN-

Feuillet 1 sur 1

Laurence TAJA
Directrice Ecole Equitation
Etrier Cheval bourgeois
HARAS de SIVA
50470 TOLLEVAST
Tél. 02 33 44 69 30
E-mail laurence.taja@free.fr
Siret 326 781 382 00022 Ape 9230

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME A PAYER EN EUROS : 739,40

Références

Poste : 050042

Titre de recette : 10000-2022-1409

MME TAJA LAURENCE
HARAS DE SIVA
50470 TOLLEVAST

N° Emetteur : 487308
VILLE DE CHERBOURG-EN-
COTENTIN *

TALON DE PAIEMENT

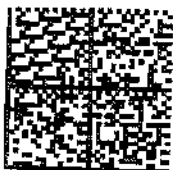
CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
94974 CRETEIL CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

000000100220

850033000159 31100000014090000010500425924806

73940



Pour utiliser les autres modes de règlement, voir au verso.

Emetteur de la créance
VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

2 RUE DES BASTIONS
BP 808
50108 CHERBOURG EN COTENTIN
Téléphone : 02.33.08.26.00
Horaires d'ouverture :
Mél :



AVI Envoyé en préfecture le 13/11/2023
Reçu en préfecture le 13/11/2023
Publié le 13/11/2023
ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_288-DE
webdelib

Comptable en charge du recouvrement
Centre des Finances publiques
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

22 RUE FRANCOIS LA VIEILLE
BP 719
50107 CHERBOURG EN COTENTIN
Téléphone: 02 33 10 11 90
Horaires d'ouverture : DE 08H30 A 12H00 ET DE 13H30
A 16H00 S
Mél :

Centre des Finances publiques
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

22 RUE FRANCOIS LA VIEILLE
BP 719
50107 CHERBOURG EN COTENTIN

2706-009660-0023-2

MME TAJA LAURENCE
HARAS DE SIVA
50470 TOLLEVAST

Madame, Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° titre
10000	2022	183	1408

Date d'émission du titre de recette : 23/05/2022

Adresse de paiement par Internet : <https://www.payfilp.gouv.fr>

Identifiant collectivité : 027668
Référence : 2022-1408-1

Objet	Prix unitaire	Qté 1	Qté 2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
PARTICIPATION CHARGES GITE MANUFACTURE DCM CONV AV JT TITRE 422/09-116-10 DCM AV N°1 JT TITRE 1079/12 LA GLACERIE-23/05/2022	1200,00			1200,00	0,00	1200,00
TOTAL GENERAL						1 200,00€

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :

- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées ci-dessous ;
 - deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.
- Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

LEPOITTEVIN GILBERT ADJOINT AU MAIRE DE CHERBOURG-EN-

Feuille 1 sur 1

Laurence TAJA
Directrice Ecole Equitation
Etrier Cherbougeois
HARAS de SIVA
50470 TOLLEVAST
Tel 02 33 44 69 30
E-mail laurence.taja@free.fr
tél 326 781 382 00022 Ape 9230

Application : HELIOS

Avis des sommes à payer

SOMME A PAYER EN EUROS : 1 200,00

Références

Poste : 050042

Titre de recette : 10000-2022-1408

MME TAJA LAURENCE
HARAS DE SIVA
50470 TOLLEVAST

N° Emetteur : 487308
VILLE DE CHERBOURG-EN-
COTENTIN

TALON DE PAIEMENT

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
94974 CRETEIL CEDEX 9

Pour utiliser les autres modes de règlement, voir au verso.

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAITÉ - NE PAS PIER

000000100220

850033000159 16100000014080000010500425958806 120000